

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu des **ALLISTIC** dont le siège social est à LILLE la somme de **300,00 €uros** (trois cents €uros) représentant la cotisation pour l'année 2022.

Fait à Paris, le 21 février 2022

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

